

### Questions au Feuilleton

4. a) et b) Les capitaux engagés par le CN dans le groupe CAST ont servi à ce dernier à financer en partie un portefeuille spécial d'actions de la Manchester Liners Limited et de la Furness, Withy and Company Limited.

5. Le CN n'en a ni le droit ni l'intention.

6. Aucun membre du personnel du CN s'occupe un poste dans une société du groupe CAST. M. R. A. Bandeen, président du CN et représentant l'actionnaire qu'est le CN dans le CAST, est membre du conseil d'administration d'Intercast, S.A. et d'Eurocanadian Shipholdings Limited.

7. Le CN considère ses capitaux engagés dans le groupe CAST comme un investissement prudent, dans une organisation qui s'occupe d'activités commerciales connexes à celles du CN et susceptibles de favoriser les entreprises mêmes de ce dernier.

8 et 9. En tant que membre du conseil d'administration, M. R. A. Bandeen a participé à l'approbation, par le conseil du CAST, de la proposition voulant ajouter Liverpool en tant qu'escale dans le réseau des services transatlantiques de transport par containers offerts par le CAST. La recommandation a été fondée sur des considérations de membre du Conseil d'administration, comme l'indique la réponse 6; de plus, elle offrait au public le choix d'un autre service maritime concurrentiel.

### LE TRANSPORT DE VINS FRANÇAIS PAR AIR CANADA

#### Question n° 1414—M. Cossitt:

1. Des vins français ont-ils été transportés gratuitement par Air Canada, de France jusqu'au Canada récemment et, dans l'affirmative, a) à quelle date, quelle était leur provenance et de quel endroit ont-ils été expédiés, b) quels sont les expéditeurs de ces marchandises, c) quels sont les noms et adresses des destinataires, d) quel aurait été le coût du transport si Air Canada en avait exigé le paiement?

2. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1972, des avions d'Air Canada ont-ils eu l'occasion de transporter des marchandises ou des colis exprès gratuitement et, dans l'affirmative, dans chaque cas a) à quelle date, quelle était leur provenance et leur destination, b) de quel genre de marchandises s'agissait-il et quel est leur valeur estimative, c) quel aurait été le coût du transport si Air Canada en avait exigé le paiement, d) quels sont les expéditeurs de ces marchandises et quels sont les noms et adresses des destinataires, e) quelle est la valeur totale de toutes les marchandises expédiées gratuitement par Air Canada depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1972?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Voici la réponse de la direction d'Air Canada. 1. Oui. A des fins de promotion, conformément aux règlements de la compagnie et de la Commission canadienne des transports. a) Le 16 novembre 1976, Paris, France. b) et c) English-Gunn Limited, 87 Front Street East, Toronto (Ontario) M5E 1B8. d) \$812.50.

2. Air Canada cherche constamment à promouvoir et à faire progresser le transport des personnes et des marchandises. Dans ce cadre, la compagnie assure parfois certains services de transport gratuits, puisant dans des crédits rigoureusement contrôlés, conformément aux règlements de la Commission canadienne des transports. De plus, Air Canada assure fréquemment des services gratuits lors de désastres nationaux et internationaux, pour l'expédition de matériel médical et autres services, notamment aux victimes du tremblement de terre au Guatemala, et aussi pour envoyer de la nourriture au Bangladesh. En outre, la compagnie fournit une aide permanente à des organismes comme la Croix rouge ou la Société canadienne du cancer. Il est toutefois impossible d'obtenir une liste

[M. Lang.]

de tous les cas de transport gratuit de marchandises par Air Canada depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1972, car il faudrait une somme considérable de travail et de fonds pour effectuer les recherches en vue de trouver ces renseignements.

### LE PROGRAMME DE BOURSES POSTDOCTORALES DANS L'INDUSTRIE

#### Question n° 1496—M. Herbert:

1. Au cours de chacune des cinq dernières années, combien les entreprises ont-elles reçu, par l'intermédiaire du programme de bourses postdoctorales dans l'industrie, pour payer les détenteurs de doctorat nouvellement engagés?

2. Cette aide est-elle exclusivement destinée à l'embauche de citoyens canadiens?

3. Les entreprises sous mainmise étrangère peuvent-elles en bénéficier?

4. Existe-t-il, à l'égard des personnes engagées grâce à une subvention, un programme de contrôle permettant de déterminer la durée de leur emploi auprès de l'entreprise subventionnée?

**L'hon. James Hugh Faulkner (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** En ce qui concerne le Conseil national de recherches du Canada, la réponse est la suivante:

1. 1971-1972, \$195,000; 1972-1973, \$418,000; 1973-1974, \$687,000; 1974-1975, \$769,000; 1975-1976, \$771,000.

2. Aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus. Les immigrants reçus doivent avoir obtenu leur doctorat d'une université canadienne.

3. Oui, les compagnies qui opèrent au Canada.

4. Oui, les paiements mensuels sont effectués sur réception des factures envoyées par la compagnie.

### LES ÉMETTEURS EN LANGUE ANGLAISE POUR LA DESSERTE DE COW HEAD, PORT SAUNDERS, HAWKES BAY, PORTLAND CREEK ET TROUT RIVER

#### Question n° 1503—M. Marshall:

1. Dans le cadre du programme de transmission accélérée, la société Radio-Canada a-t-elle soumis au C.R.T.C. une demande concernant l'installation de transmetteurs de télévision de langue anglaise destinée à desservir les régions de Cow Head, Port Saunders, Hawkes Bay, Portland Creek et Trout River (T.-N.), et dans l'affirmative, pour quand les audiences sont-elles prévues?

2. Quand prendra-t-on des mesures pour a) acheter les terrains, b) dégager l'emplacement et construire le réseau routier, c) construire la ligne de transmission d'énergie, d) construire les immeubles, e) installer l'équipement mécanique, f) installer l'équipement technique, g) ériger les tours, h) ériger les antennes, i) construire les lignes de transmission, j) installer le matériel de transmission, le matériel inscrit à l'inventaire et l'équipement auxiliaire?

**L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):** La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Les demandes touchant les installations des régions de Cow Head et Trout River ont été présentées au CRTC en janvier 1977. Les demandes relatives aux régions de Port Saunders/Hawkes Bay et Portland Creek sont censées être présentées en février 1977. Le CRTC n'a pas encore fixé les dates d'audience des demandes relatives à Cow Head et Trout River.

2. a) Des négociations sont en cours pour obtenir des options sur les terrains choisis comme emplacements des émetteurs. b), c), d), e), f), g), i), j) Les travaux nécessaires commenceront aussitôt que possible, sous réserve de l'approbation du CRTC, des conditions atmosphériques et de la disponibilité des matériaux et de l'équipement.